



Pré-requis

...

Avoir 16 ans ;

Parler, lire et écrire le français ;

Connaître les bases d'utilisation de l'outil informatique ;

Justifier de la réussite de l'examen théorique EASA, drone catégorie SPECIFIQUE ;

Être titulaire d'une attestation de formation pratique pilotage de drone en catégorie SPECIFIQUE.

Public visé

Photographe, Vidéaste, Professionnel du BTP, Géomètre, Agriculteur, Professionnel de l'immobilier, Commissaire de justice, Personne en reconversion professionnelle, demandeur d'emploi.

Lieux de la formation

• **PYRENEES-ORIENTALES - 04.48.07.23.30**

35, rue ChAteaubriand - 66270 LE SOLER

• **VENDEE - 02.52.74.00.40**

Chavigny - 85400 STE GEMME LA PLAINE

• **NORD - 03.59.26.07.30**

CMA - Ch. des Uhlans - 59730 SOLESMES

Modalités d'accès

- Admission après entretien téléphonique préalable afin de permettre de valider l'adéquation de la formation avec le projet du stagiaire.

Modalités d'évaluation

Exercices de préparation, de programmation de vol et de paramétrage du système de pulvérisation embarqué.

Sur la zone de vol, l'évaluation s'effectue par la mise en place d'une zone de sécurité et des exercices de pulvérisation en conditions réelles.

Accès aux personnes handicapées

Contactez notre référent handicap Sophie CANONNE

Email : sophie.canonne@axiale.fr

Matériel pédagogique

Salle de cours, connexion internet, tableau, vidéo-projecteur, large gamme de drones DJI Consumer, Entreprise, Agriculture, et PARROT, Terrain d'entraînement pour exercices pratiques.

Validation

Attestation de présence, Emargement, Certificat de réalisation.



AXIALE - Centre de formation aux métiers du drone

Contact pédagogique : Alexis TEXIER

Tél permanence : 07.84.91.17.85

E-mail : formation@axiale.fr

OF N° déclaration d'activité : 76660250266

Certificat QUALIOPI : CW202102-1053

PROGRAMME DETAILLE

REALISER DES PRESTATIONS DE PULVERISATION PAR DRONE

Objectifs pédagogiques

Être capable de réaliser en toute sécurité une prestation de pulvérisation par drone, depuis l'inspection préalable de la zone d'intervention, de la gestion du système de pulvérisation embarquée, jusqu'à la mise en œuvre des procédures d'urgence, dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité environnementales et humaines.

... Module pratique : 21h en présentiel collectif sur 3 jours

JOUR 1 | 7 heures

- Reconnaissance de la zone d'intervention :
 - Analyse de la zone de traitement
 - Identification des contraintes et des risques de la zone
 - Réglementation applicable à la pulvérisation par drone
- Gestion des incidents et procédures d'urgence :
 - Mise en place des protocoles de gestion des incidents
 - Mise en place des procédures d'urgence

JOUR 2 | 7 heures

- Mise en œuvre d'une prestation de pulvérisation par drone :
 - Préparation et sécurisation de la zone de pulvérisation
 - Préparation et paramétrage du système de pulvérisation du drone
- Vol en situation opérationnelle :
 - Briefing et checklist prévol
 - Vols opérationnels avec pulvérisation ciblée
 - Check-liste post vol et débriefing

JOUR 3 | 7 heures

- Mise en œuvre d'une prestation de pulvérisation par drone :
 - Préparation et sécurisation de la zone de pulvérisation
 - Préparation et paramétrage du système de pulvérisation du drone
- Vol en situation opérationnelle :
 - Briefing et checklist prévol
 - Vols opérationnels avec pulvérisation ciblée
 - Check-liste post vol et débriefing
 - Validation finale